

FICHE INSCRIPTION GARDERIE

Année scolaire 2025-2026



1 – Identification de l'enfant :

Nom / Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Classe :

2 - Coordonnées des parents :

Parent 1 : **Parent 2 :**

Adresse : **Adresse (si différente) :**

Date et lieu de naissance : **Date et lieu de naissance :**

Téléphone : **Téléphone :**

Téléphone travail : **Téléphone travail :**

Mail : **Mail :**

Responsable légal : Parent 1 - Parent 2 - Les deux - Autre (**rayez la mention inutile**)

Facturation : Parent 1 – Parent 2 – Les deux - Autre (**rayez la mention inutile**)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Meuzac pour la gestion de la garderie. La base légale du traitement est l'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service de gestion comptable (SGC) de Saint-Yrieix-la-Perche, 12 avenue du Docteur-Lemoyne 87500 Saint-Yrieix-la-Perche.

Les données sont conservées pendant 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : le secrétariat de la mairie de Meuzac, 11 rue du 11 Novembre 1918, 87380 Meuzac. Tel. :05.55.09.97.12 Mail : mairie.meuzac@wanadoo.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

3 – Fratrie :

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	École
1 ^{er} enfant					
2 ^{ème} enfant					
3 ^{ème} enfant					

4 – Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

Nom et prénom	Lien avec l'enfant	Numéro de téléphone

5 – En cas d'urgence :

– Personne à prévenir en cas d'urgence :

– Médecin traitant : Nom :

Adresse :

Téléphone :

Je soussigné(e), Monsieur, Madame.....parent 1, parent 2, autre
(rayer la mention inutile) autorise à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence suivant les prescriptions médicales du médecin consulté. ☐ oui ☐ non

6 – Signature :

Je m'engage à avoir pris connaissance du règlement de la garderie et à le respecter.

Fait à, le.....

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Meuzac pour la gestion de la garderie. La base légale du traitement est l'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service de gestion comptable (SGC) de Saint-Yrieix-la-Perche, 12 avenue du Docteur-Lemoyne 87500 Saint-Yrieix-la-Perche.

Les données sont conservées pendant 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : le secrétariat de la mairie de Meuzac, 11 rue du 11 Novembre 1918, 87380 Meuzac. Tel. :05.55.09.97.12 Mail : mairie.meuzac@wanadoo.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA Garderie PERISCOLAIRE DU RPI

La garderie périscolaire du RPI est un service municipal placé sous la responsabilité des Maires du RPI de BENAYES – MEUZAC et MONTGIBAUD

Article 1 : Admission, accès et fonctionnement :

La garderie qui accueille les enfants scolarisés dans les 3 écoles du RPI se situe dans les locaux de l'école de MEUZAC.

Garderie du matin (Horaires : 7H30 – 8H40) :

Les parents ou les personnes autorisées amènent l'enfant dans les locaux.

Les enfants pourront être accueillis exceptionnellement à 7H le matin, seulement sur inscription au minimum 1 semaine à l'avance soit :

- A la Mairie au 05 55 09 97 12
- Directement à Stéphanie

A 8H30, les enfants scolarisés à BENAYES et à MONTGIBAUD sont conduits par le personnel municipal à l'arrêt de bus, Rue du Stade.

Garderie du soir (Horaires : 16H40 – 18H30) :

Afin d'être sûr que votre enfant soit bien pris en charge le soir par Stéphanie, vous devez informer soit :

- *Par téléphone l'école de MEUZAC au 05 55 09 31 09*
- *Par SMS uniquement Stéphanie au 06 13 35 43 06*

Les enfants scolarisés à BENAYES et à MONTGIBAUD sont pris en charge Route du Stade par le personnel municipal et conduits vers la garderie.

Les enfants ne sont en aucun cas autorisés à se déplacer seuls en dehors du périmètre surveillé. Le personnel ne peut en aucun cas être chargé de conduire les enfants vers d'autres lieux.

Article 2 : Inscription et fréquentation :

Une fiche d'inscription sera établie pour chaque enfant. La signature des parents implique l'acceptation du présent règlement.

Article 3 : Horaires et jours d'ouverture :

Rappel des horaires : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 7H30 à 8H40 et de 16H40 à 18H30.

Les horaires de service doivent être respectés impérativement, sous peine de majoration, hors cas de force majeure.

Dans le cas contraire, si les familles ne peuvent être jointes, les enfants seront confiés à la gendarmerie.

Article 4 : Tarif et facturation:

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Meuzac pour la gestion de la garderie. La base légale du traitement est l'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service de gestion comptable (SGC) de Saint-Yrieix-la-Perche, 12 avenue du Docteur-Lemoine 87500 Saint-Yrieix-la-Perche.

Les données sont conservées pendant 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : le secrétariat de la mairie de Meuzac, 11 rue du 11 Novembre 1918, 87380 Meuzac. Tel. :05.55.09.97.12 Mail : mairie.meuzac@wanadoo.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Le prix du service de garderie est fixé par délibération de chaque Conseil Municipal des communes de BENAYES, MEUZAC et MONTGIBAUD.

Le tarif est de 1,60 euros par jour et par enfant, goûter du soir fourni.

La facturation se fait à chaque vacance scolaire. Le paiement se fera suite à la réception du titre de paiement émis par la trésorerie.

Article 5 : Discipline :

Les enfants devront, par leur comportement, se montrer respectueux des personnes adultes ou autres enfants ainsi que du matériel et des locaux mis à leur disposition.

Chaque enfant s'interdit tout mot, geste, ou parole pouvant porter préjudice au personnel, à ses camarades ou à la famille de ceux-ci.

Tout manquement à ces règles de base fera l'objet de remontrances verbales qui seront portées à la connaissance des parents.

En cas de récidive notable, les écarts de conduite seront signalés à la mairie. Une sanction pourra être prise.

Tout manquement dûment constaté pourra entraîner l'exclusion du service, prononcée par le Maire, après un premier avertissement.

Article 6 : Hygiène, Santé et Sécurité :

Signaler au personnel si l'enfant présente des problèmes d'allergie.

Un enfant malade ne peut être admis.

L'enfant admis à la garderie doit être propre.

Aucun médicament ne peut être donné à la garderie sans ordonnance.

Aucun objet dangereux ni aucun objet personnel ne peut être introduits au sein de la garderie.

En cas d'accident (malaise, chute, etc....) le personnel téléphonera au service d'urgence traditionnel en composant le 15 ou le 18 et préviendra parallèlement la famille.

Article 7 : Activités :

Des activités ludiques et calmes (jeux, lecture, dessin...) sont proposés aux enfants.

Une aide aux devoirs peut être proposée en fonction de la fréquentation de la garderie.

(Coupon à remettre à Stéphanie)



(Règlement intérieur garderie)

Nom :

Classe :

Prénom :

Date et signature des parents

Date et signature de l'enfant

Précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Meuzac pour la gestion de la garderie. La base légale du traitement est l'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service de gestion comptable (SGC) de Saint-Yrieix-la-Perche, 12 avenue du Docteur-Lemoine 87500 Saint-Yrieix-la-Perche.

Les données sont conservées pendant 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : le secrétariat de la mairie de Meuzac, 11 rue du 11 Novembre 1918, 87380 Meuzac. Tel. :05.55.09.97.12 Mail : mairie.meuzac@wanadoo.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.